

**Arrêté portant attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et
de l'engagement associatif.
Échelon Bronze – contingent préfectoral
promotion du 14 juillet 2025**

**Le Préfet des Yvelines
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret n° 70-26 du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif,

Vu le décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif,

Vu le décret du 7 février 2024 portant nomination de Monsieur Frédéric ROSE, en qualité de préfet des Yvelines ;

Vu l'arrêté ministériel du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983,

Vu l'avis du comité de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif réuni le 19 mars 2025 à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2025,

Sur proposition du secrétaire général de la sous-préfecture de Rambouillet,

Arrête :

Article 1er : La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif échelon bronze, pour le contingent préfectoral, est décernée à:

- Madame ADJEROUN Hafidha,
- Madame ASSUERUS Martine,
- Madame AVEDIKIAN Cécile,
- Monsieur BANCAL Michel,
- Madame BARBOT Christelle,
- Madame BEAUJARD Christel,
- Monsieur BERGER Louis-Samuel,
- Madame BONTEMPS Fanny,
- Madame BOUTON Elina,

- Monsieur BOUTRASSI Lahoucine
- Monsieur COLLIGNON Jean-Pierre,
- Monsieur DABAS Bernard,
- Monsieur DANTANT Dominique,
- Madame DE GRANDMAISON Carine,
- Monsieur DE GOESBRIAND Hervé,
- Madame DEBAST Ludivine,
- Monsieur DELABRE Christophe,
- Madame DELAUNAY Cécile,
- Madame DONATO Nadine,
- Monsieur DORE Laurent,
- Monsieur ELOIRE Benjamin,
- Madame GIBON Lucile,
- Madame GIRARD Jacqueline,
- Monsieur GOMIS Dominique,
- Madame GUIBERT Anne,
- Madame GUILLOUX Anne,
- Madame HANNOYER Dominique,
- Monsieur JUGE Frédéric,
- Madame KUTBE Nesrin,
- Madame LAMBERT Lucie,
- Madame LE COCGUEN Virginie,
- Monsieur LE PAGE Ronan,
- Madame LECOMTE Irène,
- Madame LEROUX Corinne,
- Monsieur MARION Jean-Louis,
- Madame OLIVIER Sabine,
- Monsieur PARANHOS Jean-Manuel,
- Monsieur PARINET Brice,
- Monsieur PLUVINAGE Manuel,
- Madame RABUSSON Emmanuelle,
- Monsieur ROBIN Cédric,
- Madame RULLE Léana,
- Monsieur SERVILLE Louis,
- Madame SU Christine,
- Monsieur TALEB Karim,
- Madame TILLIOLE Catherine,
- Madame TOURNAUX Josiane,
- Madame TRAVERS Valérie,

- Monsieur TRIDEAU Guillaume,
- Monsieur ZABOURAEFF Eric.

Article 2 : Monsieur le sous-préfet de Rambouillet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture des Yvelines.

Fait à Rambouillet, le 06 octobre 2025

Le préfet des Yvelines,

SIGNÉ

Frédéric ROSE

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de la ville de Versailles dans le délai de deux mois à compter de sa notification.